

TRIBUNES

UNION POUR VERSAILLES

Environnement, circulations douces... Versailles collectionne les bons points

La Ville de Versailles vient de recevoir consécutivement deux distinctions pour sa politique environnementale et ses actions en faveur du vélo.

La première, une 2^e libellule, a été donnée à l'occasion du concours national des capitales françaises de la biodiversité organisé par l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité (Natureparif) pour les villes de 20000 à 100000 habitants. C'est une récompense pour la politique menée depuis de nombreuses années en faveur de la biodiversité sur le territoire versaillais.

Désormais très souvent citée en référence dans les reportages consacrés aux politiques écologiques, Versailles se veut ambitieuse dans cette approche du bien-vivre, en harmonie avec la nature.

La seconde, une troisième position sur

le plan national du baromètre des villes cyclables de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), dans la catégorie des villes de 50000 à 100000 habitants. Le fait d'être la seule ville d'Île-de-France à être sur le podium de ce classement, (dans sa catégorie) après l'incontournable La Rochelle, est un encouragement important.

Aujourd'hui, 85 % de notre voirie est aménagée pour favoriser la pratique du vélo. Versailles compte 22 km de pistes cyclables, 20 km de bandes cyclables, 3 km de couloirs de bus ouverts aux cyclistes et 3 km de chemins forestiers créés depuis 2008.

En outre, les zones 30 ont été étendues et une nouvelle zone de rencontre a été créée dans le secteur de la rue du Vieux Versailles. Les sas vélo aux feux tricolores se généralisent et le dispositif « tourne-à-droite cycliste » est matérialisé. La circulation du cycliste en ville est ainsi facilitée, son trajet devenant plus fluide et plus rapide.

Par ailleurs, de nouveaux chantiers en cours rue des Réservoirs, avenue des États-Unis et rue de la Porte de Buc confirment notre volonté d'un meilleur partage de la rue. L'attention est portée aux modes de circulation douce ainsi qu'au développement de divers services de mobilité comme les solutions d'autopartage et autres solutions innovantes.

La Ville poursuit également ses campagnes de prévention destinées à améliorer la sécurité de tous et en particulier des plus vulnérables, dans les rues comme sur les trottoirs de Versailles.

Attentifs à vos besoins et à vos attentes, nous continuerons à agir pour un meilleur partage de l'espace public, pour le bien-être de tous.

La majorité municipale

LE PROGRÈS POUR VERSAILLES

« Serait-on revenu au temps majestueux des fiacres et des carrosses, quoique de plus normal aujourd'hui de constater que nos rues pavées sont remplacées par du goudron troué.

Curieusement ceci rappelle le temps jadis où le Roi et ses sujets circulaient dans de magnifiques véhicules ornés de dorure et de coussins matelassés.

Force est de constater qu'aujourd'hui les Versaillais circulent sur des routes très abîmées qui dans son ensemble détériorent les véhicules et peuvent provoquer des incidents et des accidents.

Nous constatons également que les ralentisseurs sont dignes des montagnes russes. Il est urgent l'hiver étant passé, que nous nous occupions plus ardemment du confort de nos concitoyens et touristes venant visiter notre belle ville Versailles.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2018 la compétence du stationnement est revenue aux collectivités, de ce fait Versailles a fixé les tarifs de stationnement et le montant du FPS Forfait post stationnement (amende) pour permettre normalement un meilleur partage de l'espace public et une rotation des véhicules notamment dans les zones proches des commerces et des gares.

Notre ville attirant un grand nombre de touristes chaque année manque encore de places et le stationnement devient de plus en plus difficile et onéreux.

Ce sont donc les versaillais qui en subissent les conséquences et ont de plus en plus de difficultés à se garer près de chez eux.

Soyons fous et prévoyons également après ces moultes réparations des places supplémentaires gratuites 15 mn afin de relancer le commerce et le tourisme au sein de notre belle ville ».

Le Progrès pour Versailles
Georges Blanchet
Serge Defrance
Carmise Zenon
Parti Socialiste & DVG
Twitter : @progvers2014

Contact : progrespourversailles@gmail.com
<http://leprogrespourversailles.blogspot.fr>
<https://www.facebook.com/www.leprogrespourversailles.fr>

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VERSAILLES BLEU MARINE

Chères Versaillaises,
chers Versaillais,

Notre ville est en train de changer. Reconnaissons que la majorité municipale fait preuve de sérieux pour piloter la rénovation des quartiers de Versailles, pour initier de nouveaux projets, tout en gardant l'esprit Versaillais.

Logements, bureaux, crèches, espaces verts... les projets ne manquent pas et certains sont en cours d'achèvement.

Que notre ville reste belle, c'est une louable intention, que notre ville soit économiquement dynamique, c'est une louable ambition.

En revanche, ces changements s'accompagnent d'une modification possible et probable de la sociologie future de Versailles.

En cause ? le prix des logements neufs qui s'envolent et commencent à s'approcher de la barre des 10.000 Euros le mètre carré (pour les logements de classe « standard »). Quelle famille ayant besoin de 80 ou 100m² pourra demain acquérir un bien dans notre ville ? Rappelons qu'aujourd'hui, avec un apport de 200.000 Eu-

ros, emprunter 600.000 Euros engendre un remboursement mensuel de près de 3.500 Euros pendant 20 ans, auxquels s'ajoutent les charges de copropriété, les taxes locales... etc. C'est une somme considérable lorsque l'on sait que le salaire moyen dans les Yvelines est de 2.300 Euros/mois, soit 4.600 Euros/mois pour un couple. Demain nos enfants, nos petits enfants pourront-ils vivre à Versailles ? Ou devront-ils s'éloigner de plus en plus, avec toutes les contraintes de transport et de mobilité que cela entraîne ? Versailles sera t'elle logée à la même enseigne que Paris, c'est à dire 2 catégories d'habitants : des bénéficiaires de logements sociaux d'un côté et des personnes aisés célibataires ou retraitées de l'autre ? En résumé, la disparition de la classe moyenne nous guette... et ce n'est pas M. Macron qui inversera cette tendance, bien au contraire.

Sur un tout autre sujet... Versailles a rendu hommage aux victimes de l'attentat terroriste de Trèbes et notamment au Lieutenant Colonel Arnaud Beltrame. Ce fut une cérémonie sobre, recueillie et très suivie.

Mais ceci ne doit pas nous faire oublier que ces victimes sont tombées sous la barbarie de l'islamisme radical. Or, qu'ont fait les gouvernements et les parlementaires, de droite comme de gauche depuis 2012 pour protéger les Français contre ces fanatiques religieux de plus en plus nombreux ?

On éteint et on rallume la Tour Eiffel en mémoire des victimes ?

M^{me} Hidalgo, la compulsive de l'interrupteur, semble s'en contenter.

On rend hommage, on allume des bougies... jusqu'à la prochaine fois et ensuite le cycle infernal recommence ?

Non, il est intolérable de constater cette inaction dont se rendent coupables les hauts responsables politiques. Nous réclamons depuis des années des mesures fermes, claires sans complaisance aucune à l'égard de gens qui nous menacent, qui gangrènent des quartiers partout en France et qui, un jour ou l'autre tuent ou se réjouissent de voir nos compatriotes tués. Mesdames et Messieurs qui êtes au pouvoir, agissez, et vite.

Thierry Perez - Versailles Bleu Marine
fn78@frontnational.com - 06 26 82 06 45

VERSAILLES 90 000 VOISINS

Les heures qui s'annoncent...

Chers Voisins,

Les prochaines heures de la vie municipale vont être difficiles à passer car nous avons reçu quelques mauvaises nouvelles ; le montant de l'amende « SRU » et la nouvelle politique d'encadrement des dépenses publiques...

L'amende « SRU », dont nous venons de connaître le montant, 1,4 million d'euros, nous est infligée car notre ville n'a pas encore atteint le taux de 25 % de logements sociaux. Le taux est passé de 20 % à 25 % lors du quinquennat de Monsieur Hollande dans le cadre d'une loi défendue à l'époque par Madame Duflot. Même en faisant de réels efforts sur les nouvelles constructions, il va nous falloir de nombreuses années pour atteindre un tel taux. Notre amende pourrait en outre augmenter car nous avons eu cette année le montant le plus bas... Mais il y a une autre conséquence. Au hasard d'une conversation, nous avons aussi appris, élément que notre Maire n'avait pas communiqué, que la ville a perdu son droit de préemp-

tion sur les ventes de biens immobiliers !! Dorénavant, si l'un d'entre nous met en vente son bien immobilier, ce n'est plus la ville de Versailles qui peut préempter. C'est l'État. Seul l'État peut décider d'une future construction et de son futur usage quel que soit le lieu du bien concerné...

Vous avez tous entendu parler du projet PION, nouveau quartier de Versailles situé au bout du parc du Château. Heureusement que ce projet a été lancé avant cette perte de droit de préemption sinon, nous aurions pu être devant une situation terrible. Le promoteur vient d'être choisi et nous avons directement participé aux travaux de la commission. Le projet retenu est intéressant même si nous avons déploré une absence de prise en compte de la sécurité des futurs habitants. Cette notion même de sécurité du quotidien était absente de tous les projets présentés. Il semble que les attentats terroristes n'aient pas eu d'effet sur les promoteurs.

Deuxième mauvaise nouvelle ; l'encadrement des dépenses publiques. Le Gouvernement, pour réduire la dette globale de la

France, demande aux communes (et communautés de communes comme VGP) de ne pas dépasser 1.2 % d'augmentation des dépenses publiques par an. Cela peut paraître vertueux « sur le papier » mais en réalité, cela va conduire à des coupes très sombres et, ceux d'entre nous qui en seront directement victimes, vont en souffrir profondément. Le Gouvernement, avec cette demande d'encadrement des dépenses publiques, montre le peu de confiance qu'il place dans les élus locaux et de leur capacité à gérer. Pour que cette mesure soit juste, il aurait fallu analyser les finances de chaque ville et adapter le taux. Un taux unique est automatiquement injuste.

Face à toutes ces mauvaises nouvelles, nous attendons toujours la stratégie économique de notre Maire afin de créer de la richesse locale et de l'emploi... nous y reviendrons prochainement !

Benoît de Saint-Sernin
Benoit.desaintsernin@versailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

TRIBUNES

VERSAILLES FAMILLES AVENIR

Exigeons l'abandon de l'implantation imposée des compteurs Linky dans notre commune!

Enedis remplace peu à peu 35 millions de compteurs en parfait état par son capteur-enregistreur Linky, utilisant les lignes électriques domestiques sans le consentement des usagers pour récupérer leurs données et diffusant vingt-quatre heures sur vingt-quatre une pollution électromagnétique nocive.

En ce qui concerne Versailles, que lit-on sur le site d'Enedis? « Les compteurs Linky sont en cours de déploiement dans la commune de Versailles. Les logements seront équipés à partir du 01/05/2019. Tous les foyers devraient avoir leur compteur Linky au plus tard le 31/10/2021. »

Depuis des années, de nombreuses voix s'élèvent pour refuser l'installation forcée des compteurs Linky. Fruit de mobilisations tenaces de maires et d'usagers, ces requêtes, d'abord méprisées, sont désormais entendues.

Au nom du principe de précaution,

Corinne Lepage, ancien ministre de l'Environnement, a saisi le 9 avril 2018 les ministres de la Santé Agnès Buzyn et de l'Écologie Nicolas Hulot, pour demander la suspension de ce déploiement. Elle exige la réalisation d'études scientifiques « évaluant les effets de ces compteurs sur la santé ». « Si le gouvernement ne réagit pas d'ici deux mois, nous lancerons un recours collectif contre l'État au tribunal administratif au nom des maires et des citoyens opposés à Linky. » Ainsi 300 collectifs de maires et d'usagers, des associations de consommateurs saisissent les tribunaux. Un référé sera déposé le 5 juin 2018 auprès de onze tribunaux de grande instance.

Il y a plus grave encore dans cette affaire. La marchandisation de vos données domestiques par une entreprise qui a l'œil sur vos comportements à la maison: horaires, présence, voire nature de vos activités. Cela s'oppose à la liberté et à la protection des données personnelles dans le cadre de la vie privée. La pureté des intentions de grosses firmes ayant obtenu des marchés par un lobbying carnassier, vous

y croyez, vous? Pas nous. Nous refusons de nous laisser plumer par un relevé de consommations hors contrôle, des tarifications fluctuantes directement appliquées à nos compteurs, voire des surtarifications comme c'est le cas dans l'éolien, et surtout par l'exploitation de données personnelles à des fins marchandes et de flicage. Car, n'en doutons pas, ces compteurs auront une fonction de surveillance.

Le patron d'Enedis ayant déclaré à l'Assemblée nationale que les compteurs ne seraient être installés sous la contrainte, nous allons déposer une motion au conseil municipal pour mettre un coup d'arrêt à leur implantation à Versailles. De nombreux collègues d'autres groupes partagent cette vue. Nous sommes persuadés que la politique politicienne dépasse ce dossier. Cette mesure nécessaire sera donc prise collégalement pour le bien commun, pour votre bien, chers Versaillais.

Fabien Bouglé - Valérie d'Aubigny
06 82 86 22 14

versaillesfamillesavenir@gmail.com

Assistez au prochain conseil municipal le 31 mai 2018 à 19 h.

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



VERSAILLES

LE CHEVAL

TRÉSORS DE LA COLLECTION
ÉMILE HERMÈS ET DES
BIBLIOTHÈQUES DE VERSAILLES

EXPOSITION DU 6 AVRIL

AU 7 JUILLET 2018

BIBLIOTHÈQUE
CENTRALE
DE VERSAILLES

ENTRÉE LIBRE

